



CRE ILE DE FRANCE PROCES-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 Décembre 2018 à Boulogne 92 (FFE)

L'Assemblée générale ordinaire se tient le lundi 17 janvier 2018 à 15h00 au 81/83 Avenue Edouard Vaillant à Boulogne (92) dans les bureaux de la FFE.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CRE Ile de France pouvaient voter par correspondance et sur place selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les trois premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2018,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2018,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2019,
- Point n° 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE Ile de France www.cheval-iledefrance.com et sur le bulletin de vote électronique.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	770	9 053
Nombre de votants	175	4 191
	22.73%	46.29%

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2018

	%	Nombre de voix
Oui	95.97	4 022
Non	1.6	67
Vote blanc	2.43	102

Vote n°2 – J'approuve les rapports financiers et quitus 2018

	%	Nombre de voix
Oui	92.79	3 889
Non	1.67	70
Vote blanc	5.54	232

Vote n°3 – J'approuve le budget prévisionnel 2019

	%	Nombre de voix
Oui	91.22	3 823
Non	1.81	76
Vote blanc	6.97	292

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 16 heures.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Emmanuel FELTESSE
Président du CRE Ile de France

Julien PELLETIER
Secrétaire Général

